

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
27/02/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 13
Absents : 0
Absents avec
procuration : 2
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N° 3-12
Objet : Extension
vidéoprotection.
Engagement de dépenses.
Demande aide financière.

L'an deux mille vingt-cinq et le treize mars à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLAZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés :
M. AMOUROUX (Procuration à M. SANS)
M. EVIN (Procuration à Mme GRANGE)

Madame SANDY Liliane a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 h 35.

ANNULE ET REMPLACE la décision du 13.02.2025.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la décision d'étendre la vidéoprotection prise lors de la séance du 13/02/2025.

Au cours de cette année, il avait été émis l'idée de rajouter des caméras sur les sites suivants : Allée du Pic du Midi et chemin du Pradet.

Un nouveau devis a été demandé à la Société FOLIATEAM. La totalité de la dépense s'élève à 88 042,17 € H.T.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Annule** la délibération du 13.02.2025 ;
- **Accepte** le nouveau devis présenté par la Société FOLIATEAM de Balma (31) d'un montant de QUATRE VINGT HUIT MILLE QUARANTE DEUX EUROS DIX SEPT CENTS (88 042,17 €) H.T soit CENT CINQ MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS SOIXANTE CENTS (105 650,60 €) TTC ;
- **Sollicite** l'autorisation du service vidéoprotection de la Préfecture ;
- **Sollicite** l'aide de l'Etat ;

- **Décide** d'inscrire la dépense sur le Budget Communal 2025 ;
- **Habilite** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le **18.03.2025**
Pour copie conforme

En Mairie, le 14 mars 2025

Le Maire,
Christian SANS

